

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 avril 2008

Nombre de Conseillers :

- en exercice 15
- présents 14
- votants 14

Objet :

COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1357

L'an deux mille huit, le dix avril, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, René SCHONARD, Françoise PELEGRIN, Marie CREPALDI, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Thierry GAILLARD, Stéphane NAGY, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON.

Etait absent excusé : Michel DUSSERRE-BRESSON

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Patricia PRESUTTO.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 22 avril 2008, que la convocation du Conseil avait été faite le 4 avril 2008.

Le Maire,

I - S.I.E.A (Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain)

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention du SIEA concernant les travaux d'enfouissement des réseaux sur la Route de Loyettes.

Il informe que sur le montant total des travaux de réseaux EDF qui s'élève à 135 000 euros, 87 753 € resteront à la charge de la Commune. Ainsi que 17 100 € sur 19 000 euros de travaux pour le téléphone.

La convention est approuvée par le Conseil Municipal.

II - BUDGETS PRIMITIFS 2008

Le Maire donne la parole à Madame CREPALDI qui explique le fonctionnement de la comptabilité des Communes, à savoir :

- la date limite de vote des budgets primitifs qui est le 31 mars,
- le contenu du compte administratif (examen du bilan de l'année N-1 et de la conformité avec les prévisions).
- compte de gestion (bilan définitif dressé par le Trésorier).
- que le budget est composé d'un ensemble de comptes décrivant des dépenses et des recettes en deux sections : fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	Report année N-1
Charges du personnel	Taxe habitation, taxe foncière, taxe prof.
Charges de gestion courante	Dotations et participations
Charges financières	Produits financiers
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Remboursement capital emprunts	TVA (fonds de compensation) TLE
Travaux	Subventions du Conseil Général et Régional
Acquisitions	Produit des emprunts
Constructions	Vir. de l'excédent de fonctionnement

Le Maire présente ensuite le budget primitif de la Commune et les budgets annexes Eau, Assainissement, Quartier Prieuré, Plan d'eau, qui seront réactualisés en septembre au budget supplémentaire.

Le budget primitif pour la Commune (budget principal) et les Etablissements annexes s'équilibrent ainsi :

- budget assainissement :	53 835 € au fonctionnement 13 585 € à l'investissement
- budget de l'eau :	97 057 € au fonctionnement (subvention du budget principal incluse) 6 372 € à l'investissement
- budget du plan d'eau :	17 300 € au fonctionnement 920 € à l'investissement
- budget du quartier du Prieuré :	41 408 € au fonctionnement (subvention du budget principal incluse) 16 100 € à l'investissement
- budget principal de la Commune :	853 843 € au fonctionnement 222 264 € à l'investissement

Il précise qu'il reste pour le budget principal de la Commune une somme d'excédent de fonctionnement de 114 374 euros qui a été répartie comme suit :

- 50 000 € en entretien de bâtiment,
- 64 374 € en investissement.

Il fait noter qu'il apparaît sur le budget de l'eau que seulement 51% de l'eau achetée à la CGE sont facturés.

Il précise que le budget a été établi sans modification du taux des taxes locales.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs et le maintien du taux des taxes.

III - QUESTIONS DIVERSES

1. Visite TREDI et SPEICHIM

Le Maire informe le Conseil Municipal que les Sociétés TREDI et SPEICHIM invitent le Conseil pour une visite de leur entreprise.

2. Maintien de la 6^{ème} classe

Le Maire donne lecture du courrier de l'Education Nationale donnant un avis favorable pour le maintien de la 6^{ème} classe à Blyes. Néanmoins il convient de s'inquiéter pour l'avenir en fonction du nombre d'enfants.

3. Sirène incendie

Le Maire avise le Conseil qu'il convient de mettre aux normes l'alarme incendie de l'école primaire et de la salle polyvalente. Un devis sera demandé aux établissements DESAUTEL.

4. Demande de PLASTIC OMNIUM pour le prêt du stade au centre du village

Le Maire fait part de la demande du Comité d'Entreprise de la Société PLATIC OMNIUM (située sur la Commune de Sainte-Julie) l'autorisation d'utiliser le stade multisports qui se trouve sur la Route de Lagnieu.

Le Conseil n'est pas contre, mais il souhaite une contrepartie pour nos Associations.

5. FARFOUILLE du 1^{er} mai

Le Sou des Ecoles souhaite la fermeture du Restaurant les Brottaux le jour de la farfouille, le Maire prendra contact avec les gérants.

6. Demande du Club de foot pour l'embauche d'un jeune

Le Maire informe le Conseil de l'embauche d'un jeune «emploi tremplin» pour l'encadrement des petits au Club de Foot. Cet emploi sera subventionné par l'Etat et la Commune de Saint-Vulbas.

7. Commissions

Le Conseil est informé des membres supplémentaires qui rejoignent certaines commissions.

Monsieur Lionel MARTINON à la Commission Jeunesse et Sports

Monsieur Gérard PEYRONNET à la Commission Environnement

8. Ecole

Le Maire fait part au Conseil des problèmes évoqués au dernier conseil d'école. En effet il manque des rangements pour le matériel à la salle polyvalente. A voir avec la municipalité.

Les parents d'élèves demandent le chauffage et l'eau chaude aux toilettes des primaires, la fermeture des toilettes est aussi à revoir.

9. Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Le Maire informe le Conseil que lors de la réunion à laquelle il a participé pour l'élection du Président de la CCPA, Monsieur HERMAN, Maire de Saint Jean de Nioist, a été reconduit dans les fonctions de Président.

Monsieur PEYRONNET remercie le Conseil Municipal pour sa sympathie témoignée lors du décès de sa maman.

Séance levée à 22h20

Le Maire, René DUSSERT

S. VALENTE

D. RAVASSEAU

P. PRESUTTO

R. SCHONARD

F. PELEGRIN

M. CREPALDI

I. LAVIRON

J. DOCHE

B. FIORI

T. GAILLARD

S. NAGY

G. PEYRONNET

D. ROBICHON